

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 juin 2025,

Espaces de Rencontre en danger ! Médiation familiale confirmée !

De la douche chaude à la douche froide !

La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) vient d'adopter un budget rectificatif 2025. À première vue, une bonne nouvelle : le plafond des financements pour la médiation familiale est revalorisé. Mais dans le détail, les Espaces de Rencontre n'auront pas plus d'argent pour fonctionner car, si on les autorise à recevoir davantage, les financements réellement disponibles n'augmentent pas, voire diminuent dans certains territoires.

Une mesure à deux vitesses, un risque pour les enfants et les parents

Les Espaces de Rencontre sont des **lieux neutres, sécurisants et encadrés** par des professionnels, où des enfants peuvent retrouver l'un de leurs parents (ou une autre personne titulaire d'un droit de visite), en dehors du domicile familial. Ces lieux sont cruciaux pour la médiation familiale, notamment dans des contextes de séparation conflictuelle, de rupture de contact, ou en cas de violences intrafamiliales, pour qu'un enfant puisse maintenir la relation avec son parent dans un cadre protégé.

Pourtant, bien qu'essentiels à la protection des enfants, **les Espaces de Rencontre subissent une véritable douche froide, là où la médiation familiale bénéficie d'un « réchauffement budgétaire »**. Une inégalité de traitement qui met leur existence en péril.

Un système de cofinancement inadapté

Dans le cadre de sa mission de soutien à la parentalité, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) finance ces structures à hauteur de 60 % des coûts de fonctionnement à condition que les 40 % restants soient apportés par d'autres partenaires (collectivités locales, Cours d'appel, etc.).

Concrètement, pour un budget de fonctionnement de 100 €, la CAF accepte d'en financer 60 €, seulement si la structure a déjà obtenu les 40 € manquants. Mais si l'association ne parvient à réunir que 20 €, elle ne pourra alors demander que 30 € à la CAF.

Ce système de cofinancement, en apparence équilibré, met en réalité en danger de nombreuses structures, qui peinent à boucler leurs budgets de fonctionnement.

Une décision aux conséquences graves

Par l'augmentation de l'enveloppe nationale de la médiation familiale, le signal envoyé par la CNAF semblait plutôt louable en affichant un engagement pour la parentalité. En pratique, les sommes supplémentaires ne pourront pas être débloquées au profit des Espaces de Rencontre, et la plupart des structures ne verront aucun changement concret.

Pire encore, dans certaines Cours d'Appel, les Espaces de Rencontre voient leurs financements **chuter de 40 000 à 110 000 euros par rapport à 2024**. Cela met en péril leur existence, alors même que **leur rôle est ordonné par la justice** pour protéger les enfants dans les situations les plus critiques.

CONTACTS PRESSE :

FENAMEF - Amélie Naudot, Secrétaire Générale, direction@fenamef.asso.fr

CNAPE - Zoé Bouvet, Responsable communication, z.bouvet@cnap.e.fr

Des familles en souffrance, des professionnels à bout

Dans un contexte de **crise du recrutement** et de **sous-financement chronique**, les équipes des Espaces de Rencontre font face à :

- Des baisses de subventions de la part du ministère de la Justice,
- Des conditions de travail dégradées, faute de moyens et de reconnaissance
- Des refus de dérogation ou absence de prise de position de la part de certaines Caisses d'Allocations Familiales afin d'autoriser le recrutement de professionnels dont le **parcours et l'expérience sont pourtant adaptés**, même s'ils n'ont pas exactement le niveau de diplôme officiellement requis.

Cette situation compromet directement l'accès des familles les plus fragiles à un accompagnement sécurisé, alors qu'elles sont déjà confrontées à des violences ou à de graves conflits familiaux.

Ce que nous demandons

Parce que **l'intérêt de l'enfant** et le **respect des décisions judiciaires** ne peuvent être sacrifiés, nous appelons les pouvoirs publics à :

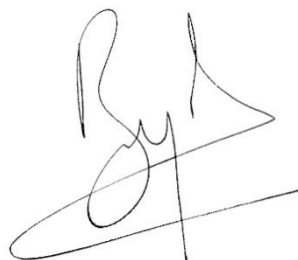
- **Revaloriser immédiatement la prestation de service** des Espaces de Rencontre ;
- **Garantir une répartition juste et équitable** des enveloppes budgétaires dans les territoires afin de permettre aux Espaces de Rencontre d'assurer leurs budgets et *in fine*, offrir un accompagnement de qualité aux familles ;
- **Mettre fin aux baisses de subventions par les collectivités locales notamment les départements**, qui désorganisent les structures et aggravent les inégalités territoriales.

Les Espaces de Rencontre sont un filet de sécurité pour des milliers d'enfants et de parents. Leur affaiblissement met en danger l'équilibre des familles les plus vulnérables, et peut ouvrir la voie à des condamnations de la France pour non-respect de ses engagements en matière de protection des droits de l'enfant.

Nous appelons à une mobilisation urgente pour ne pas laisser ces dispositifs essentiels sombrer dans l'indifférence.

Président de la FENAMEF

Président de la CNAPE



Bruno ZILBERG



Didier TRONCHE

CONTACTS PRESSE :

FENAMEF - Amélie Naudot, Secrétaire Générale, direction@fenaméf.asso.fr

CNAPE - Zoé Bouvet, Responsable communication, z.bouvet@cnapé.fr